



**Centre Christ-Roi**

Mont-Laurier

**Centre l'Impact**

Rivière-Rouge

## PROCÈS-VERBAL

Séance du conseil d'établissement

Centre d'éducation des adultes Christ-Roi

19 juin 2023

### Directrice de centre

Marie-Hélène Brousseau

### Personnel enseignants

Marilou Bédard

Marie-Ève Desormeaux

Stéphanie Guérin

Sébastien Tschember

### Organismes / Entreprises

Miguel Fex-Grève

Emmanuelle Leduc

Stéphane Plouffe

Vanessa St-Jacques

### Élèves

Jess Dufresne (CCR)

Kaven Calvé (CIM)

### Personnel de soutien

Myriam L'Heureux

### Personnel professionnel

Marie Chouinard

Légende : PT = Présence TEAMS

Résolution		Résumé des discussions
	1.	<b>Ouverture de la réunion</b>
		Après constatation du quorum, la présidente du conseil d'établissement souhaite la bienvenue à tous les membres.
CECEAFG 22-23-777	2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
		Le projet d'ordre du jour se lit comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion;</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution);</li> <li>3. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> mai 2023 (résolution);</li> <li>4. Formation obligatoire pour le conseil d'établissement et attestation de formation - comité d'éthique et de gouvernance; <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de la grille d'autoformation pour suivi au comité d'éthique et de gouvernance et signature de la direction et présidente du CÉ;</li> </ul> </li> <li>5. Document : objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 23-24 (consultation);</li> <li>6. Projet éducatif (suivi);</li> </ul>

			<p>7. Plan de lutte contre l'intimidation et de la violence (75,177, 83,1 et 110,4) (événements – suivi);</p> <p>8. Projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement 23-24 (proposition);</p> <p>9. Fonds à destination spéciale art 94 et 110.4 (suivi);  - Projet Zone - secrétariat à la jeunesse CCR  - Projet Ad-Vision CIM</p> <p>10. Règles de conduite et mesures de sécurité, règles de fonctionnement (art 76,77 et 110, 2) (approbation);</p> <p>11. Contribution financière exigée à l'inscription (approbation);</p> <p>12. Prévision budgétaire annuelle 23-24 art 95,96,24, 110,4 et 110,13 (adoption);</p> <p>13. Rapport annuel ; présentation préliminaire (consultation);</p> <p>14. Envoi de fonds à un organisme de bienfaisance (ST) (Approbation);</p> <p>15. Information :  - Bilan de la clientèle, FAD et RAC  - Comité étudiants</p> <p>16. Varia;</p> <p>17. Levée de la réunion (résolution)</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marilou Bédard, APPUYÉ PAR M. Kaven Calvé et résolu :  QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté et le point varia est laissé ouvert.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CECEAFG  22-23-778</p>	<p>3.</p>	<p><b>Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> mai 2023 (résolution)</b></p>	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau fait un survol et un suivi du procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> mai 2023 aux membres du conseil.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Miguel Fex-Grève, APPUYÉ PAR Mme Marie Chouinard :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 1<sup>er</sup> mai 2023 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

	<p><b>4. Formation obligatoire pour le conseil l'établissement et attestation de formation - comité d'éthique et de gouvernance</b></p> <p>- Recueil de la grille d'autoformation pour suivi au comité d'éthique et de gouvernance et signature de la direction et présidente du CÉ;</p>	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau présente le volet 3 (fiche 13), le projet éducatif. Un rappel est fait aux membres pour la remise de document.</p>
	<p><b>5. Document : objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 23-24 (consultation)</b></p>	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau consulte les membres du conseil d'établissement quant aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières RF-2023-03 (Projet). Il n'y a aucun changement concernant les adultes, tel que présenté dans le document.</p> <p>Mme Marie Chouinard demande la différence entre politique et procédure. Mme Marie-Hélène Brousseau fera un suivi concernant cette interrogation.</p> <p>Tout est conforme pour les membres du conseil d'établissement.</p>
	<p><b>6. Projet éducatif (suivi)</b></p>	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau fait un suivi du projet éducatif, tel que présenté dans le document (DOC_ENVIRONNEMENT EXTERNE-INTERNE).</p>
	<p><b>7. Plan de lutte contre l'intimidation et de la violence (75,177, 83,1 et 110,4) (événements – suivi)</b></p>	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau fait un suivi du plan lutte contre l'intimidation et de la violence. 6 évènements à signaler (2 x CIM et 4 x CCR) portant sur la violence verbale, discrimination, menace. Nous devons aussi faire un plan relativement aux violences à caractère sexuel. Le plan est en révision actuellement. Les mesures prises : suspension, prévention et formation. De l'accompagnement aux victimes a été offertes.</p>
<p>CECEAFG 22-23-779</p>	<p><b>8. Projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement 23-24 (proposition);</b></p>	<p>Un calendrier de dates est présenté aux membres du conseil d'établissement. Voici les dates retenues pour les rencontres de l'année 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lundi 16 octobre 2023</li> <li>• lundi 15 janvier 2024</li> <li>• lundi 11 mars 2024</li> <li>• lundi 29 avril 2024</li> <li>• lundi 10 juin 2024</li> </ul> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Guérin, APPUYÉ PAR M. Miguel Fex-Grève d'approuver le calendrier des rencontres.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CECEAFG 22-23-780</p>	<p><b>9. Fonds à destination spéciale art 94 et 110.4 (suivi)</b></p> <p><b>Projet Zone – secrétariat à la jeunesse CCR</b></p>	<p>ATTENDU QUE conformément à la l'article 94 de Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne</p>

		<p><b>Projet Ad-Vision CIM</b></p> <p>ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</p> <p>ATTENDU les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;</p> <p>ATTENDU le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation ;</p> <p>ATTENDU les pouvoirs du conseil d'établissement ;</p> <p>ATTENDU le fait que les fonds à destination spéciale pour :</p> <p>Centre Christ-Roi/Projet bénévolat : solde à 0\$, la somme de 1000\$ a été dépensée</p> <p>Centre l'Impact/Projet Ad-Vision : sera reportée à 23-24, la somme de 2 350\$, seulement 50\$ ont été dépensé dans ce budget jusqu'à maintenant.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Guérin, APPUYÉ PAR Mme Marie Chouinard membres du conseil d'établissement, de reporter la somme de 2 350\$ pour la poursuite du projet Ad-Vision.</p>
CECEAFG 22-23-781	10.	<p><b>Règles de conduite et mesures de sécurité, règles de fonctionnement (art 76,77 et 110, 2) (approbation)</b></p> <p>Mme Marie-Hélène Brousseau fait un survol des règles de conduite, mesures de sécurité et règles de fonctionnement pour l'année 2023-2024. Il y a peu de changements.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vanessa St-Jacques, APPUYÉ PAR M. Miguel Fex-Grève d'approuver les règles de conduite, mesures de sécurité et règles de fonctionnement 2023-2023, tel que présenté dans le document.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CECEAFG 22-23-782	11.	<p><b>Contribution financière exigée à l'inscription (approbation)</b></p> <p>Mme Marie-Hélène Brousseau présente les frais exigés à l'inscription, il n'y a aucune augmentation pour les frais et ce depuis plusieurs années. Elle explique le détail des frais et la liste du matériel scolaire, tel que présenté dans les documents.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jess Dufresne, APPUYÉ PAR M. Kaven Calvé d'approuver la contribution financière exigée à l'inscription, tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CECEAFG 22-23-783	12.	<p><b>Prévision budgétaire annuelle 23-24 art 95,96,24, 110,4 et 110,13 (adoption)</b></p> <p>Mme Marie-Hélène Brousseau nous présente le budget 2023-2024 du CEA.</p>

			<p>ATTENDU que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposée par Mme Marie-Hélène Brousseau, directrice, et de le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme M. Kaven Calvé, APPUYÉ PAR Mme Marie Chouinard et résolu :</p> <p>QUE le conseil adopte le budget 2023-2024, tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	13.	<b>Rapport annuel ; présentation préliminaire (consultation)</b>	Mme Marie-Hélène Brousseau fait une présentation préliminaire du rapport annuel 2022-2023. Il n'y a aucun commentaire.
CECEAFG 22-23-784	14.	<b>Envoi de fonds à un organisme de bienfaisance (ST) (Approbation)</b>	<p>M. Sébastien Tschember et ses élèves ont amassé 96\$ avec des canettes. Il souhaite remettre ses fonds à organisme de la région selon un vote.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vanessa St-Jacques, APPUYÉ PAR Mme Jess Dufresne d'accepter de remettre ses fonds à un organisme de la région.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	15.	<b>Information</b>	<p><b>Bilan de la clientèle</b></p> <p>Mme Marie-Hélène Brousseau présente le bilan de la clientèle, tel que présenté dans le document.</p> <p><b>Comité étudiants</b></p> <p>Mme Jess Dufresne fait un retour sur la soirée des finissants du 9 juin dernier. La soirée de finissants s'est bien déroulée, cependant l'activité prévue plus tard en soirée n'a pas été un succès. Un diner hot-dog est prévu bientôt comme activité de fin d'année.</p> <p>M. Kaven Calvé nous fait part de l'activité de fin d'année. La pluie a transformé le BBQ en diner spaghetti, ce fut un succès et une belle organisation.</p> <p>Des activités à haut risque (selon la liste des assureurs du CS) pourraient être organisées au début de l'année scolaire 2023-2024. On demande au conseil une préautorisation.</p>

<p>CECEAFG 22-23-785</p>			<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Emmanuelle Leduc, APPUYÉ PAR Mme Vanessa St-Jacques et résolu :</p> <p><b>QUE « les activités étudiantes à haut risque » soient approuvées pour le début de l'année scolaire 2023-2024;</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE les activités doivent être préalablement approuvées par la direction;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les activités ne dérangent en rien l'échéancier du profil d'un élève ;</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p><b>16.</b></p>	<p><b>Varia</b></p>	<p><b>Remerciements mobilisation</b> : La direction remercie le CE de son implication pour le Centre d'éducation des adultes.</p>
<p>CECEAFG 22-23-786</p>	<p><b>17.</b></p>	<p><b>Levée de la réunion</b></p>	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, IL EST PROPOSÉ PAR M. Miguel Fex-Grève, APPUYÉ PAR M. Kaven Calvé :</p> <p>QUE la séance soit levée à 18h49.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>_____</p> <p>Emmanuelle Leduc Présidente</p>			<p>_____</p> <p>Marie-Hélène Brousseau, Directrice de Centre</p>